OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE LV GROUP

INITIEE PAR

LVMH
MOËT HENNESSY • LOUIS VUITTON

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LVMH MOËT HENNESSY LOUIS VUITTON (« LVMH »)

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

Le présent document relatif aux autres informations, notamment juridiques, financières et comptables de la société LVMH a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 15 février 2022, conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son règlement général et à l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société LVMH.

Le présent document :

(i) incorpore par référence (x) le Document d'Enregistrement Universel 2020 de LVMH déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2021 sous le numéro D.21-0192, disponible sur les sites Internet de LVMH (www.lvmh.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org) (le « **Document d'Enregistrement Universel** »), et (y) le document dénommé « Documents Financiers » portant sur les résultats financiers annuels de LVMH relatifs à l'exercice social clos le 31 décembre 2021 publié le 27 janvier 2022 (les « **Résultats Financiers 2021** »), disponible sur le site Internet de LVMH (www.lvmh.fr) ;

(ii) incorpore le communiqué publié par LVMH le 27 janvier 2022 relatif à la publication des Résultats Financiers 2021, figurant en Annexe 1 et également disponible sur le site Internet de LVMH (www.lvmh.fr) ; et

(iii) complète la note d'information relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société LV Group initiée par la société LVMH, visée par l'AMF le 15 février 2022 sous le numéro n°22-032, en application de la décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information** »).

Le présent document ainsi que la Note d'Information sont disponibles sur les sites Internet de LVMH (https://www.lvmh.fr/actionnaires/lvmh-en-bourse/projet-doffre-publique-de-retrait-suivie-dun-retrait-obligatoire-sur-les-titres-de-lv-group-par-lvmh/) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais et sur simple demande auprès de :

LVMH
22 avenue Montaigne
75008 Paris

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions des articles 231-28 et 221-3 du règlement général de l'AMF, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique de retrait, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIERES

1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE 3

2. PRESENTATION DE L'INITIATEUR 4

2.1. Informations générales concernant l'Initiateur 4
2.2. Informations concernant le capital social de l'Initiateur 6
2.3. Informations concernant l'administration, la direction et le contrôle des comptes de l'Initiateur 7
2.4 Description des activités de l'Initiateur 11

3. INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIERE DE L'INITIATEUR 11

3.1 Données financières de l'Initiateur 11
3.2 Frais et financement de l'Offre 12

4. PRINCIPAUX COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES PAR L'INITIATEUR 13

5. PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT ... 14

1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

Le présent document est établi par la société LVMH MOËT HENNESSY LOUIS VUITTON, société européenne dont le siège social est situé 22 avenue Montaigne, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 775 670 417 (« **LVMH** » ou l'« **Initiateur** ») conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, dans le cadre de l'offre publique de retrait (l'« **Offre Publique de Retrait** ») initiée par LVMH, visant les actions de la société LV Group, société anonyme dont le siège social est situé 22 avenue Montaigne, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 335 581 294 (« **LVG** » ou la « **Société** »), l'Offre Publique de Retrait étant immédiatement suivie d'une procédure de retrait obligatoire (le « **Retrait Obligatoire** » et, avec l'Offre Publique de Retrait, l'« **Offre** »).

L'Initiateur agit de concert avec la société LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton BV, société de droit néerlandais dont le siège social est situé Oude Utrechtseweg 22-24, 3743 KN, Baarn, Pays-Bas, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 32042597 (« **LVMH BV** »), la société UFIPAR, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 24-32 rue Jean Goujon, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 475 484 689[1], ainsi qu'avec Messieurs Bernard Arnault, Antoine Arnault et Nicolas Bazire[2] (les « **Actionnaires Personnes Physiques** », ensemble avec l'Initiateur, LVMH BV et UFIPAR, les « **Actionnaires Majoritaires** »).

L'Offre vise la totalité des actions existantes non détenues par les Actionnaires Majoritaires dont l'Initiateur. Sont ainsi visées par l'Offre 2 652 actions LVG, représentant 0,01% du capital social et des droits de vote de la Société, au prix unitaire de 10 000 euros (le « **Prix de l'Offre** »), soit un montant total de 26 520 000 euros.

A la date du présent document, les Actionnaires Majoritaires, dont l'Initiateur, détiennent directement 23 753 212 actions auxquelles sont attachés 47 506 424 droits de vote de la Société, représentant 99,99% du capital et 99,99% des droits de vote de la Société[3].

L'organigramme simplifié de LVG et de ses filiales au 31 décembre 2021 est présenté ci-après :

---

[1] LVMH BV et UFIPAR sont des sociétés entièrement contrôlées par l'Initiateur.

[2] Monsieur Bernard Arnault (Président-Directeur Général de LVMH) et Messieurs Antoine Arnault et Nicolas Bazire (membres du Conseil d'administration de LVMH) détiennent chacun une action de la Société (étant précisé que Messieurs Antoine Arnault et Nicolas Bazire détiennent ladite action LVG au titre d'un prêt d'action consenti par LVMH).

[3] Sur la base d'un capital composé de 23 755 864 actions représentant 47 511 728 droits de vote.

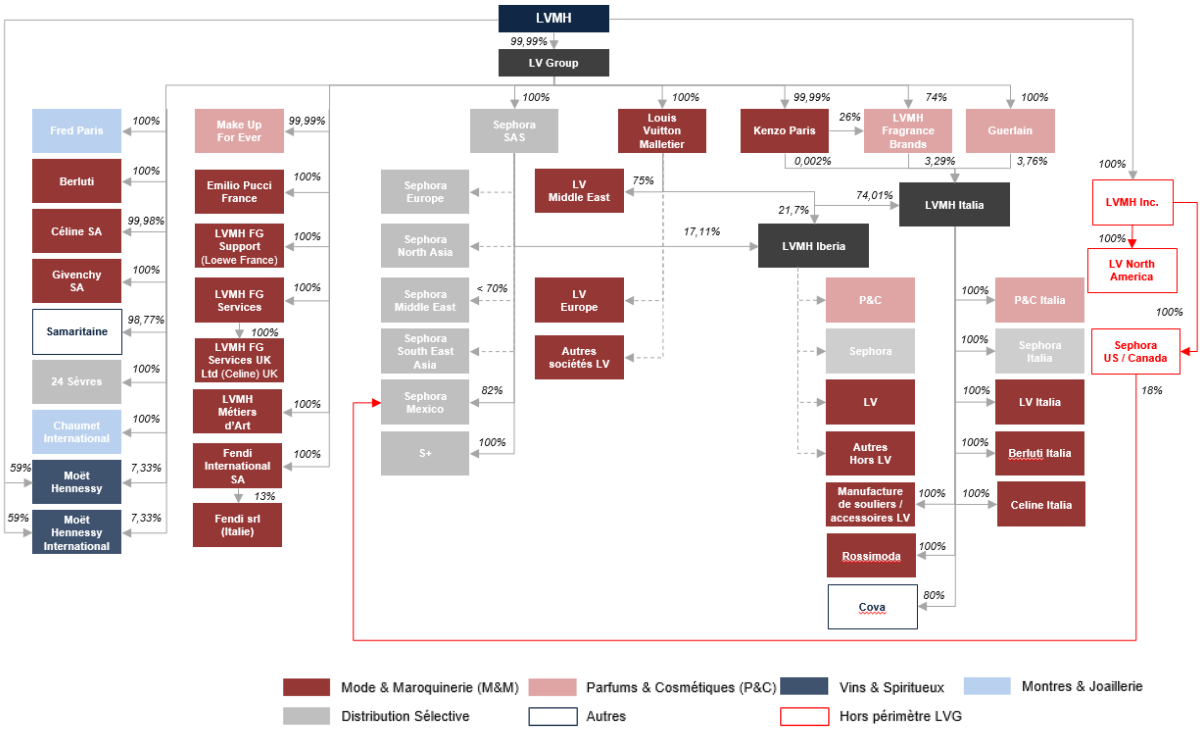

A l'issue de l'Offre Publique de Retrait, le Retrait Obligatoire prévu à l'article L. 433-4, II du Code monétaire et financier sera mis en œuvre. Les actions LVG visées qui n'auront pas été apportées à l'Offre Publique de Retrait seront transférées à l'Initiateur en contrepartie d'une indemnité en numéraire égale au Prix de l'Offre, soit 10 000 euros par action ordinaire, nette de tous frais.

La durée de l'Offre sera de dix (10) jours de négociation, conformément aux dispositions de l'article 236-7 du règlement général de l'AMF.

Le contexte et les motifs de l'Offre sont décrits dans la Note d'Information.

2. PRESENTATION DE L'INITIATEUR

2.1. Informations générales concernant l'Initiateur

(a) Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est « LVMH MOËT HENNESSY LOUIS VUITTON ».

(b) Siège social

Le siège social de l'Initiateur est situé 22, avenue Montaigne 75008 Paris.

(c) Forme et nationalité

L'Initiateur est une société européenne de droit français.

(d) Registre du Commerce

L'Initiateur est immatriculé auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris depuis le 13 octobre 1971 sous le numéro 775 670 417. L'Initiateur était auparavant immatriculé auprès du Registre du Commerce et des Sociétés d'Epernay depuis le 13 janvier 1923.

(e) Durée

L'Initiateur expirera le 31 décembre 2115, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

(f) Exercice social

L'exercice social de l'Initiateur commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

(g) Objet social

Conformément à l'article 2 des statuts, l'Initiateur a pour objet toute prise d'intérêt par voie de participation directe ou indirecte, apport(s), fusion, scission ou alliance dans toute société ou groupement existant ou à constituer ayant pour activité toutes opérations commerciales, industrielles, agricoles, mobilières, immobilières ou financières et, notamment :

- le commerce des vins de champagne et autres, des cognacs et autres alcools et, plus généralement, des produits dépendant du secteur alimentaire ;

- le commerce de tous produits pharmaceutiques, de parfumerie et de cosmétique et, plus généralement, de produits se rattachant à l'hygiène, à l'esthétique et aux soins ;

- la fabrication, la vente et la promotion d'articles de voyage, bagages, sacs, maroquinerie, articles d'habillement, accessoires ainsi que de tous objets ou produits de haute qualité et de marque ;

- l'exploitation de domaines viticoles, horticoles et arboricoles ainsi que le développement de tout procédé biotechnologique s'y rapportant ;

- l'exploitation de tous domaines fonciers ;

- l'exploitation de toute marque, griffe, modèle, dessin et, plus généralement, de tout droit de propriété industrielle, littéraire ou artistique ; et

- plus généralement, l'Initiateur a pour objet d'entreprendre directement toutes opérations commerciales, industrielles, agricoles, viticoles, foncières, mobilières, immobilières, financières, de gestion ou de service dans l'un quelconque des domaines d'activité visés ci-dessus.

(h) Approbation des comptes

Le rapport de gestion auquel est joint le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise ainsi que les comptes annuels sont arrêtés par le Conseil d'administration de l'Initiateur. Les comptes annuels sont approuvés par l'assemblée générale des actionnaires dans les conditions de quorum et de majorité

prévues par la loi, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes, dans un délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice.

(i) Dissolution et liquidation

Hors le cas de dissolution judiciaire prévu par la loi et sauf prorogation régulière, la dissolution de l'Initiateur intervient à l'expiration du terme fixé par les statuts ou à la suite d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

A la dissolution de la société, l'assemblée générale des actionnaires nomme un ou plusieurs liquidateurs dont elle détermine les pouvoirs et qui exercent leurs fonctions conformément à la loi. La nomination des liquidateurs met fin aux fonctions des administrateurs et, s'il en existe, des censeurs. Le(s) liquidateur(s) représente(nt) alors la société et est/sont investi(s) des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif même amiable.

Après extinction du passif, le solde de l'actif est d'abord employé au paiement aux actionnaires du montant du capital versé sur leurs actions et non amorti. Le surplus, s'il y a lieu, est réparti entre toutes les actions.

Les actionnaires sont convoqués en fin de liquidation pour statuer sur le compte définitif, sur le quitus de la gestion des liquidateurs et la décharge de leur mandat, et pour constater la clôture de la liquidation. La clôture de la liquidation est publiée conformément à la loi.

2.2. Informations concernant le capital social de l'Initiateur

(a) Capital social

A la date du présent document, le capital social de l'Initiateur s'élève à 151 427 201,70 euros divisé en 504 757 339 actions d'une valeur nominale de 0,30 euro chacune, toutes entièrement libérées.

(b) Forme des actions

Les actions entièrement libérées revêtent la forme nominative ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sous réserve, toutefois, de l'application des dispositions légales relatives à la forme des actions détenues par certaines personnes.

Les actions donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Toutefois, il pourra être créé des certificats ou tout autre document représentatifs d'actions dans les cas et selon les modalités prévus par la loi et les règlements en vigueur.

(c) Droits et obligations attachés aux actions

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis trois ans au moins, au nom du même actionnaire ;

- aux actions nominatives attribuées à un actionnaire, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Néanmoins, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de trois ans ci-dessus mentionné, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible. Il en est de même en cas de transfert par suite d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire au profit de la société absorbante ou de la société bénéficiaire de la scission, ou, selon le cas, au profit de la société nouvelle résultant de l'opération de fusion ou de scission.

Outre le(s) droit(s) de vote, chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social, dans le partage des bénéfices et dans le boni de liquidation, à une quotité proportionnelle au nombre et à la valeur nominale des actions existantes.

(d) Transfert des actions

Les actions inscrites en compte se transmettent librement par virement de compte à compte.

L'acceptation du cessionnaire n'est exigée que pour les transferts d'actions non entièrement libérées. Les frais de transfert sont à la charge des cessionnaires. Les actions non libérées des versements exigibles ne sont pas admises au transfert.

(e) Répartition du capital et des droits de vote

Au 31 décembre 2021, le capital social est constitué de 504 757 339 actions :

- 242 491 129 actions sont sous forme nominative pure ;
- 6 718 215 actions sont sous forme nominative administrée ;
- 255 547 995 actions sont au porteur.

238 140 651 de ces 504 757 339 actions bénéficient d'un droit de vote double.

Le groupe familial Arnault détient 241 445 600 actions auxquelles sont attachés 473 815 600 droits de vote, représentant 47,83% du capital et 63,78% des droits de vote théoriques (incluant les actions auto-détenues) de l'Initiateur[4].

2.3. Informations concernant l'administration, la direction et le contrôle des comptes de l'Initiateur

(a) Conseil d'administration

Sous réserve des dérogations prévues par la loi, l'Initiateur est administré par un Conseil d'administration composé de trois membres au moins, et, de dix-huit membres au plus, nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et pouvant être des personnes physiques ou morales.

Pendant toute la durée de son mandat, chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins 500 actions de la société. Si au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre

[4] Dont (i) 41,29% du capital et 56,05% des droits de vote théoriques détenus par Christian Dior SE et (ii) 6,54% du capital et 7,73% des droits de vote théoriques détenus, directement et indirectement, par la famille Arnault et les sociétés contrôlées par elle.

d'actions requis ou si, au cours de son mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est d'office réputé démissionnaire s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de six mois.

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de soixante-dix ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Le nombre des administrateurs ayant dépassé l'âge de soixante-dix ans ne peut excéder le tiers, arrondi, le cas échéant, au chiffre immédiatement supérieur, des membres du Conseil d'administration. Lorsque cette limite est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel elle a été dépassée.

Le Conseil d'administration comprend en outre des administrateurs représentant les salariés désignés par le Comité de Groupe et, le cas échéant, par le Comité commun des sociétés européennes.

Les administrateurs représentant les salariés ne sont pas tenus d'être propriétaires d'actions de la société pendant la durée de leur mandat. Ils ont voix délibérative et, sous réserve des dispositions qui leur sont propres, ils disposent des mêmes prérogatives, sont soumis aux mêmes obligations, et encourent les mêmes responsabilités que les autres administrateurs.

La durée des fonctions des administrateurs est de trois années. Les administrateurs sont toujours rééligibles.

A la date du présent document, le Conseil d'administration de l'Initiateur est composé de la manière suivante :

- Monsieur Bernard Arnault, *Président du Conseil d'administration et Directeur général* ;
- Monsieur Antoine Arnault ;
- Madame Delphine Arnault ;
- Monsieur Dominique Aumont, *Administrateur représentant les salariés* ;
- Monsieur Nicolas Bazire ;
- Monsieur Antonio Belloni, *Administrateur et Directeur général délégué* ;
- Madame Marie-Véronique Belloeil-Melkin, *Administratrice représentant les salariés* ;
- Madame Sophie Chassat ;
- Monsieur Charles Wiener de Croisset, *Administrateur référent* ;
- Monsieur Diego Della Valle ;
- Madame Clara Gaymard ;
- Madame Marie-Josée Kravis ;
- Madame Marie-Laure Sauty de Chalon ;
- Monsieur Yves-Thibault de Silguy ;
- Madame Natacha Valla ;
- Monsieur Hubert Védrine.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, chaque administrateur disposant d'une voix pour lui-même et d'une voix pour l'administrateur qu'il représente. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre, conformément à son intérêt social en prenant en considération les enjeux sociaux et

environnementaux de son activité. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

(b) Les comités

Le Conseil d'administration de l'Initiateur a procédé à la création en son sein des comités spécialisés suivants : (i) le comité d'audit de la performance, (ii) le comité de sélection des administrateurs et des rémunérations et (iii) le comité d'éthique et du développement durable.

Le comité d'audit de la performance est composé des administrateurs suivants :

- Monsieur Yves-Thibault de Silguy[5], *Président* ;
- Monsieur Charles Wiener de Croisset[5] ;
- Madame Clara Gaymard[5] ;
- Madame Marie-Laure Sauty de Chalon[5].

Le comité de sélection des administrateurs et des rémunérations est composé des administrateurs suivants :

- Monsieur Charles Wiener de Croisset[5], *Président* ;
- Madame Sophie Chassat[5] ;
- Madame Marie-Josée Kravis[5] ;
- Monsieur Yves-Thibault de Silguy[5].

Le comité d'éthique et du développement durable est composé des administrateurs suivants :

- Monsieur Yves-Thibault de Silguy[5], *Président* ;
- Madame Delphine Arnault ;
- Madame Marie-Laure Sauty de Chalon[5] ;
- Monsieur Hubert Védrine[5].

(c) Direction générale

La direction générale de l'Initiateur est assurée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration portant le titre de Directeur général.

Elle est actuellement assumée par le Président du Conseil d'administration, Monsieur Bernard Arnault.

Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

---

[5] Personnalité indépendante.

Il représente la société dans les rapports avec les tiers. La société est engagée même par les actes du Directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les dispositions des statuts ou les décisions du Conseil d'administration limitant les pouvoirs du Directeur général sont inopposables aux tiers.

Sur proposition du Directeur général, le Conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques, dans la limite de cinq, chargées d'assister le Directeur général, avec le titre de Directeurs généraux délégués.

A la date du présent document l'Initiateur ne compte qu'un seul Directeur général délégué, Monsieur Antonio Belloni.

En accord avec le Directeur général, le Conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs généraux délégués. Ceux-ci disposent, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur général.

Le Directeur général et les Directeurs généraux délégués sont révocables à tout moment par décision du Conseil d'administration.

(d) Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes titulaires de l'Initiateur sont :

- Ernst & Young Audit, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 344 366 315, désigné le 14 avril 2016 jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; et

- Mazars, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 784 824 153, désigné le 14 avril 2016 jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les commissaires aux comptes suppléants de l'Initiateur sont :

- Auditex, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 377 652 938, désigné le 14 avril 2016 jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

- Monsieur Olivier Lenel, né le 28 février 1968 à Oullins, demeurant 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie, désigné le 15 avril 2021 en remplacement de Monsieur Philippe Castagnac, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2.4 Description des activités de l'Initiateur

(a) Activité principale

L'Initiateur est une société européenne de droit français dont les actions sont cotées sur Euronext Paris (code ISIN FR0000121014) et dont l'activité s'articule autour de six branches, à savoir la Mode & Maroquinerie, la Distribution sélective, les Vins & Spiritueux, les Parfums & Cosmétiques, les Montres et Joaillerie ainsi que les Autres activités (ces branches d'activité sont décrites plus en détail dans le Document d'Enregistrement Universel).

(b) Effectifs

A la date du présent document l'effectif total de l'Initiateur et de ses filiales est d'environ 150.000 collaborateurs.

3. INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIERE DE L'INITIATEUR

3.1 Données financières de l'Initiateur

Les tableaux ci-dessous contiennent à titre indicatif les principales données financières de l'Initiateur issues des Résultats Financiers 2021, disponibles dans leur intégralité sur le site Internet de l'Initiateur (http://www.lvmh.fr) :

(a) Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros, sauf résultats par action)	**2021**	**2020**	**2019**
Ventes	**64 215**	**44 651**	**53 670**
Coût des ventes	(20 355)	(15 871)	(18 123)
Marge brute	**43 860**	**28 780**	**35 547**
Charges commerciales	(22 308)	(16 792)	(20 207)
Charges administratives	(4 414)	(3 641)	(3 864)
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	13	(42)	28
Résultat opérationnel courant	**17 151**	**8 305**	**11 504**
Autres produits et charges opérationnels	4	(333)	(231)
Résultat opérationnel	**17 155**	**7 972**	**11 273**
Coût de la dette financière nette	41	(35)	(107)
Intérêts sur dettes locatives	(242)	(281)	(290)
Autres produits et charges financiers	254	(292)	(162)
Résultat financier	**53**	**(608)**	**(559)**
Impôts sur les bénéfices	(4 510)	(2 409)	(2 932)
Résultat net avant part des minoritaires	**12 698**	**4 955**	**7 782**
Part des minoritaires	(662)	(253)	(611)
Résultat net, part du Groupe	**12 036**	**4 702**	**7 171**
Résultat net, part du Groupe par action *(en euros)*	**23,90**	**9,33**	**14,25**
Nombre d'actions retenu pour le calcul	503 627 708	503 679 272	503 218 851
Résultat net, part du Groupe par action après dilution *(en euros)*	**23,89**	**9,32**	**14,23**
Nombre d'actions retenu pour le calcul	503 895 592	504 210 133	503 839 542

(b) Bilan consolidé

ACTIF *(en millions d'euros)*	2021	2020	2019
Marques et autres immobilisations incorporelles	24 551	17 012	17 212
Ecarts d'acquisition	25 904	16 042	16 034
Immobilisations corporelles	20 193	18 224	18 533
Droits d'utilisation	13 705	12 521	12 409
Participations mises en équivalence	1 084	990	1 074
Investissements financiers	1 363	739	915
Autres actifs non courants	1 054	845	1 546
Impôts différés	3 156	2 325	2 274
Actifs non courants	**91 010**	**68 698**	**69 997**
Stocks et en-cours	16 549	13 016	13 717
Créances clients et comptes rattachés	3 787	2 756	3 450
Impôts sur les résultats	338	392	406
Autres actifs courants	5 606	3 846	3 264
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 021	19 963	5 673
Actifs courants	**34 301**	**39 973**	**26 510**
Total de l'actif	**125 311**	**108 671**	**96 507**

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES *(en millions d'euros)*	2021	2020	2019
Capitaux propres, part du Groupe	47 119	37 412	36 586
Intérêts minoritaires	1 790	1 417	1 779
Capitaux propres	**48 909**	**38 829**	**38 365**
Dette financière à plus d'un an	12 165	14 065	5 101
Dettes locatives à plus d'un an	11 887	10 665	10 373
Provisions et autres passifs non courants	3 980	3 322	3 812
Impôts différés	6 704	5 481	5 498
Engagements d'achats de titres de minoritaires	13 677	10 991	10 735
Passifs non courants	**48 413**	**44 524**	**35 519**
Dette financière à moins d'un an	8 075	10 638	7 610
Dettes locatives à moins d'un an	2 387	2 163	2 172
Fournisseurs et comptes rattachés	7 086	5 098	5 814
Impôts sur les résultats	1 267	721	722
Provisions et autres passifs courants	9 174	6 698	6 305
Passifs courants	**27 989**	**25 318**	**22 623**
Total du passif et des capitaux propres	**125 311**	**108 671**	**96 507**

Le 27 janvier 2022, l'Initiateur a publié un communiqué de presse relatif à la publication des Résultats Financiers 2021 figurant en Annexe 1 et également disponible sur le site Internet de l'Initiateur (http://www.lvmh.fr).

A la connaissance de l'Initiateur, aucun évènement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2021 et la date du présent document.

3.2 Frais et financement de l'Offre

(a) Frais liés à l'Offre

Le montant global de tous les frais, coûts et dépenses externes exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, en ce compris notamment les honoraires et autres frais de conseils externes, financiers,

juridiques, comptables ainsi que des experts et autres consultants, les frais de publicité et de communication, est estimé à environ 2 100 000 euros, hors taxes et fiscalité.

(b) Modalités de financement de l'Offre

L'acquisition par l'Initiateur de l'intégralité des actions visées par l'Offre représenterait, sur la base du Prix de l'Offre, un montant maximal de 26 520 000 euros (hors commissions et frais annexes) qui sera financé sur les ressources propres de l'Initiateur.

4. PRINCIPAUX COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES PAR L'INITIATEUR

Les principaux communiqués de presse publiés par l'Initiateur depuis la publication du Document d'Enregistrement Universel sont les suivants :

27 janvier 2022	Nouveaux records pour LVMH en 2021
17 janvier 2022	Programme de rachat d'actions
21 décembre 2021	Mise en œuvre du programme de rachat d'actions
20 décembre 2021	Réduction du contrat de liquidité contracté avec ODDO BHF SCA
15 décembre 2021	Dépôt par LVMH d'un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire sur les actions de la société LV Group
29 novembre 2021	Acompte sur dividende 2021
12 octobre 2021	Poursuite de la croissance au même rythme
26 juillet 2021	Rapport financier semestriel 2021
26 juillet 2021	Performance record de LVMH au 1er semestre
6 juillet 2021	Bilan semestriel du contrat de liquidité contracté avec ODDO BHF SCA
28 mai 2021	Descriptif du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée générale ordinaire du vendredi 28 mai 2021
7 mai 2021	Assemblée générale mixte du vendredi 28 mai 2021 - Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires
15 avril 2021	Dividende 2020
13 avril 2021	Bon début d'année pour LVMH
25 mars 2021	Assemblée générale mixte du jeudi 15 avril 2021 - Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires
25 mars 2021	LVMH : Mise à disposition du document d'enregistrement universel 2020

Le présent document incorpore par référence les communiqués listés ci-dessus, disponibles sur le site Internet de l'Initiateur (http://www.lvmh.fr).

5. PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document qui a été déposé le 15 février 2022 auprès de l'Autorité des marchés financiers, et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour d'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 et telle que modifiée le 29 avril 2021, dans le cadre de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par LVMH et visant les actions LVG.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Paris, le 15 février 2022

LVMH, représentée par Monsieur Antonio Belloni, Directeur général délégué

Annexe 1

Communiqué de presse du 27 janvier 2022
relatif à la publication des Résultats Financiers 2021

LVMH

Nouveaux records pour LVMH en 2021

Croissance organique des ventes +36%
dont Mode et Maroquinerie + 47% (et + 51% vs 2019 au T4).
Doublement du résultat opérationnel.

Paris, le 27 janvier 2022

LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton, leader mondial des produits de luxe, réalise en 2021 des ventes de 64,2 milliards d'euros, en hausse de 44 % par rapport à 2020 et de 20 % par rapport à 2019. La croissance organique des ventes s'établit à 36 % par rapport à 2020 et à 14 % comparée à 2019. L'année confirme un retour à une forte dynamique de croissance après un premier semestre 2020 fortement perturbé par la pandémie mondiale.

Avec une croissance organique des ventes au quatrième trimestre de 22 % par rapport à 2019, le Groupe connaît une accélération de son activité. La Mode et Maroquinerie en particulier, qui atteint des niveaux records sur la période, enregistre une croissance organique de 51 % par rapport à 2019. Les Etats-Unis et l'Asie sont en forte hausse depuis le début de l'année tandis que l'Europe, qui connaît une reprise progressive, renoue au quatrième trimestre avec la croissance comparée à 2019.

Le résultat opérationnel courant 2021, qui s'établit à 17 151 millions d'euros, a plus que doublé par rapport à 2020 et est en hausse de 49 % par rapport à 2019. La marge opérationnelle courante ressort à 26,7 %, en hausse de 8 points par rapport à 2020 et de 5 points par rapport à 2019. Le résultat net part du Groupe s'élève pour sa part à 12 036 millions d'euros, en croissance de 156 % par rapport à 2020 et de 68 % par rapport à 2019. Le cash-flow disponible d'exploitation, qui dépasse les 13 milliards d'euros, est plus de 2 fois supérieur à celui de 2020 et de 2019.

M. Bernard Arnault, Président-Directeur Général de LVMH, a déclaré : « LVMH a réalisé en 2021 une performance remarquable dans un contexte de sortie progressive de la crise sanitaire. Les résultats records du Groupe n'auraient pas pu être atteints sans l'efficacité et la capacité exceptionnelle d'adaptation de nos équipes qui ont su notamment maintenir le lien avec nos clients malgré la crise et continuer à faire rêver. 2021 aura été également une année tragique pour LVMH avec la disparition de Virgil Abloh dont je tiens à saluer le génie créatif. Son immense talent visionnaire et sa grande sagesse marqueront à jamais l'histoire de notre Groupe. Notre objectif d'une performance financière solide et notre quête sans relâche d'excellence ne nous font pas oublier notre engagement quotidien d'agir pour rendre le monde meilleur. De nombreuses actions en faveur de la biodiversité, de la protection de la nature, de la préservation des savoir-faire ont ainsi été menées en 2021 par le Groupe et ses Maisons, et se poursuivront dans les années à venir. Malgré les incertitudes qui demeurent en ce début d'année encore perturbé sur le plan sanitaire, nous abordons 2022 avec confiance et sommes convaincus que LVMH est en excellente position pour renforcer encore son avance sur le marché mondial du luxe. »

L'année 2021 a été marquée par :

- Une année record, en particulier pour les plus grandes marques,
- Le grand succès du champagne et du Cognac,
- Une performance exceptionnelle de l'activité Mode et Maroquinerie, en particulier de Louis Vuitton, Christian Dior, Fendi, Celine et Loewe, qui atteignent des niveaux records de ventes et de rentabilité,
- Le succès planétaire du parfum *Sauvage* de Christian Dior,
- Une croissance forte des ventes en Asie et aux Etats-Unis et une reprise progressive de l'Europe,
- Le succès de l'intégration, dès sa première année dans le Groupe, de Tiffany, qui réalise une performance record,
- La bonne progression des autres maisons de Montres et de Joaillerie,
- La poursuite de la croissance des ventes en ligne,
- Net rebond de Sephora,
- Des activités de « travel retail » encore pénalisées par les voyages internationaux,
- Un niveau record de cash-flow disponible d'exploitation,
- Des investissements bruts de plus de 3 milliards d'euros.

Chiffres clés

En millions d'euros	**2020**	**2021**	**Variation 2021/2020**	**Variation 2021/2019**
Ventes	44 651	64 215	+ 44 %	+ 20 %
Résultat opérationnel courant	8 305	17 151	+ 107 %	+ 49 %
Résultat net (part du Groupe)	4 702	12 036	+ 156 %	+ 68 %
Cash flow disponible d'exploitation	6 117	13 531	+ 121 %	+ 119 %
Dette financière nette	4 241	9 607	+ 127 %	+ 54 %
Capitaux propres	38 829	48 909	+ 26 %	+ 27 %

Par groupe d'activités, l'évolution des **ventes** est la suivante :

En millions d'euros	**2020**	**2021**	**Variation 2021/2020**		**Variation 2021/2019**
			Publiée	**Organique***	**Organique**
Vins & Spiritueux	4 755	5 974	+ 26 %	+ 26 %	+ 9 %
Mode & Maroquinerie	21 207	30 896	+ 46 %	+ 47 %	+ 42 %
Parfums & Cosmétiques	5 248	6 608	+ 26 %	+ 27 %	- 1 %
Montres & Joaillerie	3 356	8 964	+ 167 %	+ 40 %	+ 7 %
Distribution sélective	10 155	11 754	+ 16 %	+ 18 %	- 18 %
Autres activités et éliminations	(70)	19	-	-	-
Total LVMH	**44 651**	**64 215**	**+ 44 %**	**+ 36 %**	**+ 14 %**

** à structure et taux de change comparables. Pour le Groupe, l'effet périmètre par rapport à 2020 est de +10 % lié principalement à la consolidation pour la première fois dans les comptes de Tiffany & Co et l'effet de change est de - 2 %.*

Par groupe d'activités, le **résultat opérationnel courant** a évolué comme suit :

En millions d'euros	**2020**	**2021**	**Variation 2021/2020**	**Variation 2021/2019**
Vins & Spiritueux	1 388	1 863	+ 34 %	+ 8 %
Mode & Maroquinerie	7 188	12 842	+ 79 %	+ 75 %
Parfums & Cosmétiques	80	684	x 8,6	0 %
Montres & Joaillerie	302	1 679*	x 5,6	+ 128 %
Distribution sélective	(203)	534	na	- 62 %
Autres activités & éliminations	(450)	(451)	-	-
Total LVMH	**8 305**	**17 151**	**+ 107 %**	**+ 49 %**

** périmètre non comparable.*

Vins et Spiritueux : demande très soutenue aux Etats-Unis et en Asie, reprise en Europe

L'activité **Vins et Spiritueux** enregistre une croissance organique de 26 % de ses ventes en 2021 par rapport à 2020 et de 9 % par rapport à 2019. Le résultat opérationnel courant est en hausse de 34% par rapport à 2020. Le rebond de la consommation, dans un contexte d'approvisionnements déjà tendus, favorise un renforcement de la stratégie de création de valeur. Les volumes de champagne sont en hausse par rapport à 2019. Les progressions sont particulièrement fortes aux Etats-Unis et en Europe qui a bénéficié de la réouverture des restaurants et de la reprise progressive du tourisme régional. L'année marque l'intégration depuis le troisième trimestre de la Maison de Champagne de prestige Armand de Brignac, dans laquelle LVMH a pris une participation de 50 %. Le cognac Hennessy réalise une bonne performance avec une augmentation de ses volumes par rapport à 2019, en dépit d'approvisionnements tendus. La Chine et les Etats-Unis connaissent un fort rebond. Sur le marché porteur des vins rosés haut de gamme, Château d'Esclans accélère son développement et Château Galoupet poursuit sa conversion en viticulture biologique.

Mode et Maroquinerie : performances exceptionnelles de Louis Vuitton, Christian Dior, Fendi, Celine et Loewe

Le groupe d'activités **Mode et Maroquinerie** enregistre une croissance organique de 47 % de ses ventes en 2021 par rapport à 2020 et de 42 % par rapport à 2019. Avec une croissance organique de 51 % par rapport à 2019, le quatrième trimestre marque une accélération par rapport aux trimestres précédents. Le résultat opérationnel courant est en hausse de 79 % par rapport à 2020 et de 75 % par rapport à 2019. La fin d'année a été endeuillée par la disparition prématurée de Virgil Abloh, Directeur Artistique des Collections Homme de Louis Vuitton depuis mars 2018. La Maison a rendu hommage à la vie et à l'héritage de ce génie créatif avec le défilé de Miami, « Virgil Was Here ». Louis Vuitton, qui célèbre les 200 ans de la naissance de son fondateur, accomplit une performance remarquable, portée par le succès des créations de Nicolas Ghesquière pour l'univers féminin de la maison. Christian Dior Couture réalise une excellente année avec une croissance exceptionnelle de toutes ses catégories de produits auprès des clientèles locales. Les derniers défilés à Athènes ou Paris, mettant en lumière les collections inspirantes de Maria Grazia Chiuri et de Kim Jones, ont reçu un formidable accueil. A la suite de son immense succès à Paris, Londres et Shanghai, l'exposition *Christian Dior, Designer of Dreams* a été inaugurée à New York. Celine, grâce à Hedi Slimane et au succès de ses collections, et, Fendi portée par le succès des collections de Kim Jones accomplissent une année record. Loewe, dynamisé par le talent de JW Anderson, et Marc Jacobs réalisent aussi une superbe performance.

Parfums et Cosmétiques : sélectivité maintenue de la distribution, fort rebond du parfum et avancée rapide du soin

L'activité **Parfums et Cosmétiques** enregistre une croissance organique de 27 % de ses ventes en 2021 par rapport à 2020. Les ventes sont stables, à périmètre et devises comparables par rapport à 2019. Le résultat opérationnel courant est près de 9 fois supérieur à 2020 et retrouve le niveau de 2019. Dans un environnement marqué par une reprise limitée des voyages internationaux et la fermeture de nombreux points de vente durant quelques mois, les grandes marques de LVMH continuent de faire le choix de maintenir la sélectivité de leur distribution, de limiter les promotions et de développer leurs ventes en ligne sur leur propre site internet. Christian Dior bénéficie de l'immense succès de *Miss Dior* et de *Sauvage. Sauvage* est devenu en 2021 le premier parfum vendu au monde (lignes Homme et Femme confondues), ce qui est une première mondiale pour un parfum masculin. Les développements soutenus de la *Collection Privée* ainsi que des soins *Prestige*, *Capture Totale* et *L'Or de Vie* contribuent également aux avancées de la Maison. Guerlain connaît une excellente performance portée par ses lignes de soin *Abeille Royale* et *Orchidée Impériale*. Maison Francis Kurkdjian poursuit sa dynamique de croissance rapide grâce au succès continu de *Rouge 540*, en particulier aux Etats-Unis. Officine Universelle Buly, qui se distingue par sa sélection de produits précieux, efficaces et authentiques, rejoint LVMH.

Montres et Joaillerie : fort rebond dans les boutiques en propre et intégration réussie de Tiffany

L'activité **Montres et Joaillerie** enregistre une croissance de 167 % de ses ventes en 2021 grâce à Tiffany consolidé pour la première fois. Le résultat opérationnel courant est près de 6 fois supérieur à 2020 et est en hausse de 128 % par rapport à 2019. Pour sa première année dans le Groupe, Tiffany réalise une performance record en termes de ventes, de résultats et de cash-flow, et renforce son rayonnement mondial grâce à ses innovations et ses collaborations à fort retentissement. Les ventes de Haute Joaillerie en particulier atteignent un niveau sans précédent avec l'immense succès de sa collection annuelle de Haute Joaillerie *Blue Book*. Honorant sa longue tradition d'expression de l'amour et de la diversité, une campagne mondiale « About Love » incarnée par Beyoncé et Jay-Z a été lancée. Les ventes et le résultat sont en forte progression par rapport à 2019. Bvlgari retrouve une bonne dynamique, portée par la progression de ses lignes iconiques dans ses boutiques en propre. La Maison accélère la sélectivité de son réseau de distribution multimarques et augmente son réseau de boutiques en propre. Chaumet dévoile une taille de diamant exclusive, la Taille Impératrice et fait découvrir son patrimoine unique à travers l'exposition « Joséphine et Napoléon » au cœur de son adresse emblématique du 12 place Vendôme. Dans le secteur horloger, TAG Heuer inaugure un partenariat majeur avec Porsche et lance avec succès une édition limitée Super Mario de sa montre connectée pour les passionnés de gaming. Hublot enregistre une excellente performance, aux Etats-Unis et en Chine en particulier. Fred poursuit un fort développement. Les nouveaux produits de Zenith rencontrent un grand succès.

Distribution sélective : bonne performance de Sephora ; DFS encore pénalisé par une reprise limitée des voyages internationaux

Dans la **Distribution sélective**, les ventes sont en hausse de 18 % à périmètre et devises comparables par rapport à 2020 et en recul de 18 % par rapport à 2019 en raison du travel retail pénalisé par les voyages. Le résultat opérationnel courant redevient positif en 2021. Sephora dépasse son niveau d'activité de 2019, bénéficiant du fort rebond de l'activité de ses boutiques et de la dynamique continue de ses ventes en ligne. L'expansion du réseau de boutiques s'est poursuivie, principalement en Chine et aux Etats-Unis, faisant suite notamment au partenariat de grande envergure avec le distributeur américain Kohl's. Après le partenariat signé avec la plateforme européenne en ligne Zalando, Sephora acquiert le distributeur en ligne britannique Feelunique, spécialisé dans la beauté de prestige. La crise sanitaire a continué de peser sur les activités de DFS du fait de la faiblesse persistante du nombre de voyageurs. Les T Gallerias de Macao réalisent cependant de bonnes performances grâce à une demande croissante des clientèles locales tandis que DFS démarre son activité à Hainan. La Samaritaine, qui a réouvert à Paris en juin à l'issue d'une rénovation ambitieuse, connaît un niveau de fréquentation prometteur. Le Bon Marché poursuit le développement de concepts innovants et bénéficie du retour d'une clientèle française fidèle. La plateforme digitale 24S enregistre une forte croissance, portée par le caractère unique de sa sélection et son positionnement parisien.

Confiance pour 2022

Dans le contexte de sortie progressive de la crise sanitaire, LVMH est confiant dans la poursuite de la dynamique actuelle. Le groupe maintiendra une stratégie centrée sur le développement de ses marques, porté par une politique continue d'innovation et d'investissement ainsi que par une exigence permanente de qualité de ses produits, de leur désirabilité et de leur distribution.

Fort de la grande réactivité de ses équipes, de leur esprit entrepreneurial et de la bonne répartition entre ses différents métiers et les zones géographiques où se situent ses clients, LVMH aborde l'année 2022 avec confiance et se fixe l'objectif d'accentuer encore son avance sur le marché mondial du luxe.

Dividende 2021

Lors de l'Assemblée Générale du 21 avril 2022, LVMH proposera un dividende de 10 euros par action. Un acompte sur dividende de 3 euros par action a été distribué le 2 décembre dernier. Le solde de 7 euros sera mis en paiement le 28 avril 2022.

Le Conseil d'administration s'est réuni le 27 janvier pour arrêter les comptes de l'exercice 2021. Les procédures d'audit ont été effectuées et le rapport d'audit est en cours d'émission.
L'information réglementée liée à ce communiqué ainsi que la présentation des résultats annuels et le rapport « Documents financiers » sont disponibles sur le site web www.lvmh.fr.

ANNEXE

Les comptes consolidés résumés 2021 sont inclus dans la version PDF du communiqué.

Répartition des ventes par groupe d'activités et par trimestre

Ventes 2021 (en millions d'euros)

Année 2021	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres activités et éliminations	**Total**
Premier trimestre	1 510	6 738	1 550	1 883	2 337	(59)	**13 959**
Deuxième trimestre	1 195	7 125	1 475	2 140	2 748	23	**14 706**
Premier semestre	**2 705**	**13 863**	**3 025**	**4 023**	**5 085**	**(36)**	**28 665**
Troisième trimestre	1 546	7 452	1 642	2 137	2 710	25	**15 512**
Neuf premiers mois	**4 251**	**21 315**	**4 668**	**6 160**	**7 795**	**(12)**	**44 177**
Quatrième trimestre	1 723	9 581	1 941	2 804	3 959	30	**20 038**
Total 2021	**5 974**	**30 896**	**6 608**	**8 964**	**11 754**	**19**	**64 215**

Ventes 2021 (variation organique par rapport à la même période de 2020)

Année 2021	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres activités et éliminations	**Total**
Premier trimestre	+ 36 %	+ 52 %	+ 18 %	+ 35 %	- 5 %	-	**+ 30 %**
Deuxième trimestre	+ 55 %	x 2,2	+ 67 %	x 2,2	+ 31 %	-	**+ 84 %**
Premier semestre	**+ 44 %**	**+ 81 %**	**+ 37 %**	**+ 71 %**	**+ 12 %**	-	**+ 53 %**
Troisième trimestre	+ 10 %	+ 24 %	+ 19 %	+ 18 %	+ 15 %	-	**+ 20 %**
Neuf premiers mois	**+ 30 %**	**+ 57 %**	**+ 30 %**	**+ 49 %**	**+ 13 %**	-	**+ 40 %**
Quatrième trimestre	+ 18 %	+ 28 %	+ 20 %	+ 21 %	+ 30 %	-	**+ 27 %**
Total 2021	**+ 26 %**	**+ 47 %**	**+ 27 %**	**+ 40 %**	**+ 18 %**	-	**+ 36 %**

Ventes 2021 (variation organique par rapport à la même période de 2019)

Année 2021	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres activités et éliminations	**Total**
Premier trimestre	+ 17 %	+ 37 %	- 4 %	+ 1 %	- 30 %	-	**+ 8 %**
Deuxième trimestre	+ 7 %	+ 40 %	- 1 %	+ 9 %	- 19 %	-	**+ 14 %**
Premier semestre	**+ 12 %**	**+ 38 %**	**- 3 %**	**+ 5%**	**- 25 %**	-	**+ 11 %**
Troisième trimestre	+ 7 %	+ 38 %	0 %	+ 1 %	- 19 %	-	**+ 11 %**
Neuf premiers mois	**+ 10 %**	**+ 38 %**	**- 2 %**	**+ 4 %**	**- 23 %**	-	**+ 11 %**
Quatrième trimestre	+ 4 %	+ 51 %	+ 1 %	+ 18 %	- 5 %	-	**+ 22 %**
Total 2021	**+ 9 %**	**+ 42 %**	**- 1 %**	**+ 7 %**	**- 18 %**	-	**+ 14 %**

Ventes 2020 (en millions d'euros)

Année 2020	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres activités et éliminations	**Total**
Premier trimestre	1 175	4 643	1 382	792	2 626	(22)	**10 596**
Deuxième trimestre	810	3 346	922	527	2 218	(26)	**7 797**
Premier semestre	**1 985**	**7 989**	**2 304**	**1 319**	**4 844**	**(48)**	**18 393**
Troisième trimestre	1 364	5 945	1 370	947	2 332	(3)	**11 955**
Neuf premiers mois	**3 349**	**13 934**	**3 674**	**2 266**	**7 176**	**(51)**	**30 348**
Quatrième trimestre	1 406	7 273	1 574	1 090	2 979	(19)	**14 303**
Total 2020	**4 755**	**21 207**	**5 248**	**3 356**	**10 155**	**(70)**	**44 651**

Ventes 2019 (en millions d'euros)

Année 2019	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres activités et éliminations	**Total**
Premier trimestre	1 349	5 111	1 687	1 046	3 510	(165)	**12 538**
Deuxième trimestre	1 137	5 314	1 549	1 089	3 588	(133)	**12 544**
Premier semestre	**2 486**	**10 425**	**3 236**	**2 135**	**7 098**	**(298)**	**25 082**
Troisième trimestre	1 433	5 448	1 676	1 126	3 457	176*	**13 316**
Neuf premiers mois	**3 919**	**15 873**	**4 912**	**3 261**	**10 555**	**(122)**	**38 398**
Quatrième trimestre	1 657	6 364	1 923	1 144	4 236	(52)	**15 272**
Total 2019	**5 576**	**22 237**	**6 835**	**4 405**	**14 791**	**(174)**	**53 670**

** Inclut la totalité des ventes de Belmond pour la période d'avril à septembre 2019.*

Indicateurs alternatifs de performance

Pour les besoins de sa communication financière, en complément des agrégats comptables définis par les normes IAS/IFRS, LVMH utilise des indicateurs alternatifs de performance établis conformément à la position de l'AMF DOC-2015-12.

Le tableau ci-dessous recense ces indicateurs et le renvoi à leur définition ainsi qu'à leur rapprochement avec les agrégats définis par les normes IAS/IFRS, dans les documents publiés.

Indicateurs	**Renvoi aux documents publiés**
Cash-flow disponible d'exploitation	DF (comptes consolidés résumés, tableau de variation de la trésorerie consolidée)
Dette financière nette	DF (notes 1.23 et 19 de l'annexe aux comptes consolidés résumés)
Gearing	DF (partie 7, Commentaires sur le bilan consolidé)
Croissance organique	DF (partie 1, Commentaires sur le compte de résultat consolidé)

DF : Documents financiers au 31 décembre 2021

COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

L'annexe aux comptes consolidés est incluse dans les Documents financiers 2021, disponible sur le site Internet www.lvmh.fr

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros, sauf résultats par action)	Notes	**2021**	**2020**	**2019**
Ventes	24	**64 215**	**44 651**	**53 670**
Coût des ventes		(20 355)	(15 871)	(18 123)
Marge brute		**43 860**	**28 780**	**35 547**
Charges commerciales		(22 308)	(16 792)	(20 207)
Charges administratives		(4 414)	(3 641)	(3 864)
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	8	13	(42)	28
Résultat opérationnel courant	24	**17 151**	**8 305**	**11 504**
Autres produits et charges opérationnels	25	4	(333)	(231)
Résultat opérationnel		**17 155**	**7 972**	**11 273**
Coût de la dette financière nette		41	(35)	(107)
Intérêts sur dettes locatives		(242)	(281)	(290)
Autres produits et charges financiers		254	(292)	(162)
Résultat financier	26	**53**	**(608)**	**(559)**
Impôts sur les bénéfices	27	(4 510)	(2 409)	(2 932)
Résultat net avant part des minoritaires		**12 698**	**4 955**	**7 782**
Part des minoritaires	18	(662)	(253)	(611)
Résultat net, part du Groupe		**12 036**	**4 702**	**7 171**
Résultat net, part du Groupe par action *(en euros)*	28	**23,90**	**9,33**	**14,25**
Nombre d'actions retenu pour le calcul		503 627 708	503 679 272	503 218 851
Résultat net, part du Groupe par action après dilution *(en euros)*	28	**23,89**	**9,32**	**14,23**
Nombre d'actions retenu pour le calcul		503 895 592	504 210 133	503 839 542

COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

L'annexe aux comptes consolidés est incluse dans les Documents financiers 2021, disponible sur le site Internet www.lvmh.fr

ÉTAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Notes	2021	2020	2019
Résultat net avant part des minoritaires		**12 698**	**4 955**	**7 782**
Variation du montant des écarts de conversion		2 177	(1 650)	299
Montants transférés en résultat		(4)	(11)	1
Effets d'impôt		17	(10)	11
	16.5, 18	**2 190**	**(1 671)**	**311**
Variation de valeur des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises [(a)]		281	73	(16)
Montants transférés en résultat		(303)	(123)	25
Effets d'impôt		127	(112)	(3)
		105	**(162)**	**6**
Variation de valeur des parts inefficaces des instruments de couverture		(375)	(209)	(211)
Montants transférés en résultat		237	232	241
Effets d'impôt		33	(9)	(7)
		(105)	**14**	**23**
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, transférables en compte de résultat		**2 190**	**(1 819)**	**340**
Variation de valeur des terres à vignes	6	52	(3)	42
Montants transférés en réserves consolidées		-	-	-
Effets d'impôt		(12)	3	(11)
		40	**-**	**31**
Engagements envers le personnel : variation de valeur liée aux écarts actuariels		251	(20)	(167)
Effets d'impôt		(58)	6	39
		193	**(14)**	**(128)**
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, non transférables en compte de résultat		**233**	**(14)**	**(97)**
Résultat global		**15 121**	**3 122**	**8 025**
Part des minoritaires		(762)	(162)	(628)
Résultat global, part du Groupe		**14 359**	**2 960**	**7 397**

(a) En 2021, ce montant inclut 477 millions d'euros relatifs aux couvertures de change réalisées en amont de l'acquisition des titres Tiffany qui ont été intégrés dans la valeur de la participation, voir Note 2.

COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

L'annexe aux comptes consolidés est incluse dans les Documents financiers 2021, disponible sur le site Internet www.lvmh.fr

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF	Notes	**2021**	**2020**	**2019**
(en millions d'euros)				
Marques et autres immobilisations incorporelles	3	24 551	17 012	17 212
Ecarts d'acquisition	4	25 904	16 042	16 034
Immobilisations corporelles	6	20 193	18 224	18 533
Droits d'utilisation	7	13 705	12 521	12 409
Participations mises en équivalence	8	1 084	990	1 074
Investissements financiers	9	1 363	739	915
Autres actifs non courants	10	1 054	845	1 546
Impôts différés		3 156	2 325	2 274
Actifs non courants		**91 010**	**68 698**	**69 997**
Stocks et en-cours	11	16 549	13 016	13 717
Créances clients et comptes rattachés	12	3 787	2 756	3 450
Impôts sur les résultats		338	392	406
Autres actifs courants	13	5 606	3 846	3 264
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	8 021	19 963	5 673
Actifs courants		**34 301**	**39 973**	**26 510**
Total de l'actif		**125 311**	**108 671**	**96 507**

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	Notes	**2021**	**2020**	**2019**
(en millions d'euros)				
Capitaux propres, part du Groupe	16.1	47 119	37 412	36 586
Intérêts minoritaires	18	1 790	1 417	1 779
Capitaux propres		**48 909**	**38 829**	**38 365**
Dette financière à plus d'un an	19	12 165	14 065	5 101
Dettes locatives à plus d'un an	7	11 887	10 665	10 373
Provisions et autres passifs non courants	20	3 980	3 322	3 812
Impôts différés		6 704	5 481	5 498
Engagements d'achats de titres de minoritaires	21	13 677	10 991	10 735
Passifs non courants		**48 413**	**44 524**	**35 519**
Dette financière à moins d'un an	19	8 075	10 638	7 610
Dettes locatives à moins d'un an	7	2 387	2 163	2 172
Fournisseurs et comptes rattachés	22.1	7 086	5 098	5 814
Impôts sur les résultats		1 267	721	722
Provisions et autres passifs courants	22.2	9 174	6 698	6 305
Passifs courants		**27 989**	**25 318**	**22 623**
Total du passif et des capitaux propres		**125 311**	**108 671**	**96 507**

COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

L'annexe aux comptes consolidés est incluse dans les Documents financiers 2021, disponible sur le site Internet www.lvmh.fr

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Actions LVMH	Ecarts de conversion	Écarts de réévaluation				Résultat et autres réserves			Total des capitaux propres
						Investissements et placements financiers	Couvertures de flux de trésorerie futurs en devises et coût des couvertures	Terres à vignes	Engagements envers le personnel		Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Notes		**16.2**	**16.2**	**16.3**	**16.5**							**18**	
Au 1er jan. 2019	**505 029 495**	**152**	**2 298**	**(421)**	**573**	**-**	**(129)**	**1 117**	**(113)**	**28 787**	**32 264**	**1 664**	**33 928**
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					289	-	22	22	(107)		226	17	242
Résultat net										7 171	7 171	611	7 783
Résultat global		**-**	**-**	**-**	**289**	**-**	**22**	**22**	**(107)**	**7 171**	**7 397**	**628**	**8 025**
Charges liées aux plans d'actions gratuites										69	69	3	72
(Acquisitions) / cessions d'actions LVMH	-	-	-	18	-	-	-	-	-	(44)	(26)	-	(26)
Levées d'options de souscription d'actions LVMH	403 946	-	21	-						-	21		21
Annulation d'actions LVMH	(2 156)									-			
Augmentations de capital des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	95
Dividendes et acomptes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 119)	(3 119)	(433)	(3 552)
Prises et pertes de contrôles dans les entités consolidées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	25	27
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(17)	(17)	-	(17)
Engagements d'achat de titres de minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(5)	(5)	(203)	(208)
Au 31 déc. 2019	**505 431 285**	**152**	**2 319**	**(403)**	**862**	**-**	**(107)**	**1 139**	**(220)**	**32 844**	**36 586**	**1 779**	**38 365**
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					(1 554)	-	(176)	-	(11)		(1 742)	(91)	(1 833)
Résultat net								-	-	4 702	4 702	253	4 955
Résultat global		**-**	**-**	**-**	**(1 554)**	**-**	**(176)**	**-**	**(11)**	**4 702**	**2 960**	**162**	**3 122**
Charges liées aux plans d'options										60	60	3	63
(Acquisitions) / cessions d'actions LVMH	-	-	-	49	-	-	-	-	-	(42)	7	-	7
Annulation d'actions LVMH	(673 946)		(94)	94						-	-		-
Augmentations de capital des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54	54
Dividendes et acomptes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 317)	(2 317)	(376)	(2 693)
Prises et pertes de contrôles dans les entités consolidées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(30)	(30)	7	(23)
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(49)	(49)	8	(41)
Engagements d'achat de titres de minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	193	193	(220)	(27)
Au 31 déc. 2020	**504 757 339**	**152**	**2 225**	**(260)**	**(692)**	**-**	**(283)**	**1 139**	**(231)**	**35 363**	**37 412**	**1 417**	**38 829**
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					2 073	-	43	29	178		2 323	101	2 423
Résultat net										12 036	12 036	662	12 698
Résultat global		**-**	**-**	**-**	**2 073**	**-**	**43**	**29**	**178**	**12 036**	**14 359**	**763**	**15 122**
Charges liées aux plans d'actions gratuites										126	126	6	132
(Acquisitions) / cessions d'actions LVMH	-	-	-	(652)	-	-	-	-	-	(92)	(744)	-	(744)
Annulation d'actions LVMH				-						-	-		-
Augmentations de capital des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	12
Dividendes et acomptes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 527)	(3 527)	(428)	(3 956)
Prises et pertes de contrôles dans les entités consolidées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(42)	(42)	397	355
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(443)	(443)	(211)	(654)
Engagements d'achat de titres de minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(22)	(22)	(166)	(188)
Au 31 déc. 2021	**504 757 339**	**152**	**2 225**	**(912)**	**1 380**	**-**	**(239)**	**1 167**	**(53)**	**43 399**	**47 119**	**1 790**	**48 909**

TABLEAU DE VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

(en millions d'euros)	Notes	2021	2020	2019
I. OPÉRATIONS D'EXPLOITATION				
Résultat opérationnel		17 155	7 972	11 273
Part dans le résultat et dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	8	41	64	(10)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		3 139	3 478	2 700
Amortissement des droits d'utilisation	7.1	2 691	2 572	2 408
Autres retraitements et charges calculées		(405)	(89)	(266)
Capacité d'autofinancement		**22 621**	**13 997**	**16 105**
Coût de la dette financière nette : intérêts payés		71	(58)	(124)
Dettes locatives : intérêts payés		(231)	(290)	(239)
Impôt payé		(4 239)	(2 385)	(2 940)
Variation du besoin en fonds de roulement	15.2	426	(367)	(1 154)
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation		**18 648**	**10 897**	**11 648**
II. OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT				
Investissements d'exploitation	15.3	(2 664)	(2 478)	(3 294)
Incidences des acquisitions et cessions de titres consolidés	2	(13 226)	(536)	(2 478)
Dividendes reçus		10	12	8
Impôt payé relatif aux investissements financiers et aux titres consolidés		-	-	(1)
Investissements financiers nets des cessions	9	(99)	63	(104)
Variation de la trésorerie issue des opérations d'investissement		**(15 979)**	**(2 939)**	**(5 869)**
III. OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Dividendes et acomptes versés	15.4	(4 161)	(2 799)	(3 678)
Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires		(435)	(67)	(21)
Autres opérations en capital	15.4	(552)	27	54
Emissions ou souscriptions d'emprunts et dettes financières	19	251	17 499	2 837
Remboursements d'emprunts et dettes financières	19	(6 413)	(5 024)	(1 810)
Remboursements des dettes locatives	7.2	(2 453)	(2 302)	(2 187)
Acquisitions et cessions de placements financiers	14	(1 393)	69	71
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement		**(15 156)**	**7 403**	**(4 734)**
IV. INCIDENCE DES ECARTS DE CONVERSION		**498**	**(1 052)**	**39**
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (I+II+III+IV)		**(11 989)**	**14 309**	**1 084**
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	15.1	**19 806**	**5 497**	**4 413**
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	15.1	**7 817**	**19 806**	**5 497**
TOTAL DE L'IMPÔT PAYÉ		**(4 464)**	**(2 501)**	**(3 070)**

Indicateur alternatif de performance

Le rapprochement entre la Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation et le Cash flow disponible d'exploitation s'établit ainsi pour les exercices présentés :

(en millions d'euros)	2021	2020	2019
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation	18 648	10 897	11 648
Investissements d'exploitation	(2 664)	(2 478)	(3 294)
Remboursements des dettes locatives	(2 453)	(2 302)	(2 187)
Cash flow disponible d'exploitation [(a)]	**13 531**	**6 117**	**6 167**

(a) La norme IFRS 16 assimile les paiements relatifs aux loyers fixes des contrats de location à des paiements d'intérêts financiers, d'une part, et au remboursement d'une dette, d'autre part. Dans la gestion de ses activités, le Groupe considère l'ensemble des paiements au titre des contrats de location comme des éléments constitutifs de son Cash-flow disponible d'exploitation, que les loyers payés soient fixes ou variables. En outre, dans le cadre de la gestion de ses activités, le Groupe considère que les investissements d'exploitation sont des éléments constitutifs de son Cash-flow disponible d'exploitation.

LVMH

LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton est présent dans les Vins & Spiritueux au travers notamment des Maisons Moët & Chandon, Dom Pérignon, Veuve Clicquot Ponsardin, Krug, Ruinart, Mercier, Château d'Yquem, Domaine du Clos des Lambrays, Château Cheval Blanc, Colgin Cellars, Hennessy, Glenmorangie, Ardbeg, Belvedere, Woodinville, Volcán de Mi Tierra, Chandon, Cloudy Bay, Terrazas de los Andes, Cheval des Andes, Cape Mentelle, Newton, Bodega Numanthia, Ao Yun, Château d'Esclans et Château du Galoupet. Le secteur Mode et Maroquinerie inclut les marques Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Celine, Loewe, Kenzo, Givenchy, Fendi, Emilio Pucci, Marc Jacobs, Berluti, Loro Piana, RIMOWA, Patou. LVMH est présent dans le secteur des Parfums et Cosmétiques avec les marques Parfums Christian Dior, Guerlain, Parfums Givenchy, Kenzo Parfums, Parfums Loewe, Benefit Cosmetics, Make Up For Ever, Acqua di Parma, Fresh, Fenty Beauty by Rihanna, Maison Francis Kurkdjian et Officine Universelle Buly. Le groupe d'activités Montres & Joaillerie est constitué des marques Bvlgari, Tiffany & Co, TAG Heuer, Chaumet, Dior Montres, Zenith, Fred et Hublot. LVMH est également actif dans la distribution sélective ainsi que d'autres activités au travers de DFS, Sephora, Le Bon Marché, La Samaritaine, Groupe Les Echos, Cova, Le Jardin d'Acclimatation, Royal Van Lent, Belmond et les hôtels Cheval Blanc.

" Ce communiqué contient des éléments à caractère prévisionnel qui traduisent des appréciations et des projections. Par nature, ces éléments sont soumis à divers et importants facteurs de risque, incertitudes et aléas, en particulier ceux décrits dans le Document d'enregistrement universel établi par la Société et accessible sur son site internet (www.lvmh.fr). Ils ne doivent donc pas être considérés comme une garantie de performance future, les résultats effectifs pouvant différer significativement de ceux présentés ou implicitement inclus dans ces données prévisionnelles. Celles-ci reflètent les perspectives de la Société à la date des présentes, étant précisé que LVMH ne s'engage en aucune manière à réviser ou mettre à jour ces projections. Ces dernières doivent être utilisées avec prudence et circonspection et la responsabilité de la Société et de ses Dirigeants ne pourra être engagée à cet égard sur quelque fondement que ce soit. Ce communiqué ne constitue pas une invitation à acheter ou à vendre des actions LVMH ou plus généralement à intervenir sur le titre LVMH. "

CONTACTS LVMH

Analystes et investisseurs *Chris Hollis / Rodolphe Ozun* LVMH + 33 1 44 13 21 22 / + 33 1 44 13 27 21	**Média** *Jean-Charles Tréhan* LVMH + 33 1 44 13 26 20

CONTACTS MÉDIA

France *Aymeric Granet / Charlotte Mariné* Publicis Consultants + 33 1 44 82 47 20	**France** *Michel Calzaroni / Olivier Labesse /* *Hugues Schmitt / Thomas Roborel de Climens* DGM Conseil + 33 1 40 70 11 89
Italie *Michele Calcaterra, Matteo Steinbach* SEC and Partners + 39 02 6249991	**Royaume-Uni** *Hugh Morrison, Charlotte McMullen* Montfort Communications + 44 7921 881 800
Etats-Unis *Nik Deogun / Blake Sonnenshein* Brunswick Group + 1 212 333 3810	**Chine** *Daniel Jeffreys* Deluxewords +44 772 212 6562 +86 21 80 36 04 48